

- **BARÈME DES HONORAIRES EN VENTE**

-

Jusqu'à 100 000€	10% TTC du prix de vente
De 101 000€ à 300 000€	6% TTC du prix de vente
Au-delà	5% TTC du prix de vente

- *TTC = Toutes Taxes Comprises*
- Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

- **HONORAIRES DE LOCATION VIDE OU MEUBLEE**

- **LOCATAIRE**

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 12€ TTC/m²

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC/m²

BAILLEUR

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 12€ TTC/m²

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC/m²